



Communiqué de presse

Les organisations syndicales SUD éducation Guyane, STEG-UTG et SNES-FSU portent à votre connaissance la situation suivante :

Lors de la mobilisation dans l'éducation Nationale en Guyane de février dernier concernant la sécurité et les conditions d'accueil des enfants dans les établissements scolaires, nos organisations ont communiqué au Recteur de l'Académie une lettre des CPE de l'ouest Guyanais et demandé une audience.

Cette lettre demandait : une anticipation des postes de CPE en accord avec la croissance démographique, des moyens humains pérennes anticipés pour la surveillance des établissements, des éducateurs Aide sociale à l'enfance, des familles d'accueil en plus grand nombre, des infirmiers, des assistants sociaux et des psychologues en nombre suffisant pour traiter les dossiers, des constructions scolaires en nombre suffisant, des cantines accessibles pour tous les enfants dont le logement est éloigné.

Nos organisations ont relancé plusieurs fois les services du rectorat qui n'ont donné aucune suite à notre demande d'audience !

Le rectorat estime t-il que ces problèmes ont été résolus ou les élèves du bassin de l'ouest n'ont-ils aucune chance de voir leurs conditions de scolarisation s'améliorer ?

Nos organisations syndicales dénoncent cette absence de dialogue et de réactivité à des problèmes d'une gravité telle qu'elle met en jeu l'accès réel à l'éducation pour les élèves du bassin de l'ouest guyanais.

Les organisations syndicales signataires :

SUD éducation Guyane

STEG-UTG

SNES-FSU

(le 25 avril 2018)